

@Yg'gYfj]Wg'Yh'UWj]hÅg'a]b]a i a g'Xfii b`
dfc[fUa a Y`Wca d`Yhidci f`Yg'dcdi `Uh]cbg`
WÅg'Xc]j Ybh]bW fY`.

- ∇ Ö...]ã•cæ*^Á^cÁ& [}•^ä|Á^}Á { æcã—i^Áã^ÁXQP
- ∇ Ú! [ã~ãc•Áã^Á!...ã~&cã [}Áã^•Á!ã•~^•Á^cÁã^•Áã [{ { æ*^•
- ∇ CE&cãçãc...•Áãcæ~c [} [{ ã•æcã [}Áã^Á|æÁ& [{ { ~}æ~c...
- ∇ Ü...~...!^}&^•
- ∇ V!æãc^!Á|^Á]!ã}&ã]æ~çÁ [à•cæ&|^•Á•c!~&c~!^|•
- ∇ Ù~!ç^ã||æ}&^ÁÖã!ã*...^Á]æ!Á|æÁ& [{ { ~}æ~c...

Les programmes de prévention combinés sont

- Basés sur les droits
- Fondés sur des données probantes
- Appropriés par la communauté
- Une utilisation d'un mélange d'interventions biomédicales, comportementales et structurelles

Voici quelques exemples d'approches de prévention combinées :

- Interventions comportementales individuelles et en groupe
- Antécédents sexuels ou autres risques
- Stratégies d'adaptation, telles que le positionnement stratégique et le tri sélectif.
- Circoncision masculine médicale volontaire
- Promotion des préservatifs internes et externes et des lubrifiants
- Dépistage volontaire du VIH et conseil
- PrEP et PEP
- ITS et autres services de santé sexuelle

CONSEILS

- insister sur l'engagement des communautés de populations clés dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des services destinés aux populations clés.
- S'assurer que les preuves produites par les communautés sont reconnues et utilisées par le gouvernement national dans le développement des programmes et des politiques.
- Examiner les directives normatives existantes de l'OMS et des agences des Nations Unies.
- Veiller à ce que les interventions soient conformes aux directives cliniques de l'OMS et aux autres directives normatives les plus récentes (ONUSIDA et ONUDC).

CONSEILS

- Insistez pour que l'assistance technique et les programmes de lutte contre la discrimination ciblant les populations clés figurent en tête des priorités des programmes nationaux - en vous appuyant sur des données pour justifier cette nécessité.
- **NE LAISSEZ PAS** les formations de sensibilisation pour les travailleurs de la santé être la seule intervention structurelle financée. Et lorsqu'elles existent, elles doivent être conçues et dispensées avec la participation des communautés.
- Utilisez les directives disponibles pour les acteurs internationaux, régionaux et locaux afin de travailler avec la communauté pour répondre à la violence aiguë/aux violations des droits de l'homme contre les populations clés.

Dans la chambre

Indicateurs MER - Les indicateurs MER pour les pops clés sont inchangés pour le moment. MAIS il y aura une grande réécriture avant que ce COP ne soit réellement mis en effect.

Cibles- non finalisées à JoBurg. Mais poussez pour l'échelle. Regardez l'échelle pour tout.

Budget- non finalisé à JoBurg. Demandez une bonne explication de la nouvelle façon dont ils font le budget basé sur les objectifs, et demandez des rapports et de la transparence à la communauté.

Politique - Demandez de nouveaux fonds pour les interventions structurelles et communautaires qui peuvent aider à faciliter un environnement politique favorable. Les interventions comprennent le plaidoyer, la mobilisation communautaire, la génération de la demande, la prévention de la violence et le soutien, ainsi que les services juridiques, fournis par les communautés aux communautés. Si nous saluons la nouvelle section 6.9 Considérations techniques pour l'élimination des obstacles à l'équité en santé : Stigmatisation, discrimination et droits de l'homme, elle est très courte en termes de specifics.

Questions?